

semaine, dans les journaux qui—détail à noter—l'attribuerait à quelqu'un d'Angleterre, mais qu'ils ne nommaient pas. Je suis parfaitement convaincu qu'on attribue à tort à M. Larkin les propos d'une personne non responsable.

M. CALDWELL: C'est peut-être un écho des déclarations faites par le très honorable chef de l'opposition, l'automne dernier, et dont on garde encore le souvenir.

Le très hon. M. MEIGHEN: Cela peut aussi avoir été inspiré par les rapports délibérément dénaturés des déclarations du chef de l'opposition répandues pour le même motif qui engageait les honorables membres de la droite à répandre les promesses de gratifications en espèces et d'autres faveurs de ce genre aux soldats. C'est, à n'en pas douter, ce à quoi songeait le ministre de l'Agriculture il y a un instant quand, à mots couverts, il cherchait à créer l'impression que d'autres avaient parlé d'annexionniste dans l'Ouest, affirmation que, cependant, il se garde bien, en cette Chambre, d'attribuer à qui que ce soit.

L'hon. M. MOTHERWELL: Non.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je n'ai jamais rien dit de nature à mettre en doute la loyauté de l'Ouest canadien et jamais, dans leurs rapports, les journaux ne m'ont attribué de pareils propos. Mais le jour où ces propos sont répétés par des gens désireux d'en tirer des avantages politiques, non pas en vue de réformes à accomplir mais à seule fin d'arriver au pouvoir et de faire alors précisément ce qu'ils condamnaient aux jours d'opposition, ils finissent par revêtir la forme sous laquelle M. Larkin les aurait peut-être répétés à son tour. Il est temps qu'il revienne ici, s'il n'est là-bas que pour se faire l'écho de fausses représentations. Je suis enclin à me ranger à l'avis du ministre des Finances (M. Fielding), car je ne puis concevoir qu'un homme de la réputation de M. Larkin puisse tenir pareil langage. Je sais ce que c'est que de voir ses paroles faussement reproduites et je ne censurerai pas M. Larkin avant que je ne sache exactement ce qu'il a dit.

L'hon. M. MOTHERWELL: Pour ce qui est de ce dernier reproche, monsieur le président, je dois dire que, lorsque j'ai parlé d'annexion, je n'avais même pas les yeux tournés vers le très honorable député. Alors, comment a-t-il pu se formaliser si vite quand je n'ai rien dit de nature à faire croire qu'il était visé?

[L'hon. M. Fielding.]

Le très hon. M. MEIGHEN: Quand ai-je donné à entendre à l'honorable ministre qu'il en était ainsi?

L'hon. M. MOTHERWELL: Mon très honorable ami y a fait allusion et a ajouté qu'il ne s'en était jamais occupé.

Le très hon. M. MEIGHEN: Non, j'ai dit que l'honorable ministre ne voulait attribuer pareille attitude à aucun honorable député.

L'hon. M. MOTHERWELL: Les incidents auxquels je songeais remontent à la campagne électorale de 1911, alors que la question principale en jeu était la réciprocité—à tel point même que l'air en était bleui. Mes honorables amis ont assurément la mémoire courte. Mais revenons-en, un instant, à l'agriculture et aux engrais naturels non chimiques.

Quant à l'entreposage frigorifique, je puis répéter, en peu de mots, ce que j'ai dit hier soir en réponse à l'honorable député de Victoria-Carleton (M. Caldwell). Conformément aux dispositions de la loi de l'entreposage frigorifique, adoptée il y a plusieurs années, on a donné une aide substantielle à ceux qui érigeaient des installations frigorifiques. Lorsque vers 1917 ou 1918, le gouvernement fédéral acquittait, à titre de subvention, 30 p. 100 des frais de construction de tous les entrepôt frigorifiques érigés d'après les plans et devis arrêtés par le département de l'Agriculture. On a modifié cette loi de façon qu'elle s'appliquât exclusivement aux installations frigorifiques municipales, afin de diminuer les dépenses du pays. On ne construisit qu'un nombre très limité—à peine un ou deux—d'entrepôts frigorifiques sous le nouveau régime. J'aurais voulu conseiller le ministre des Finances de revenir, cette année, à la loi primitive qui accordait la subvention de 30 p. 100, mais je n'ai pas cru devoir le faire cette année. Nous serons peut-être en mesure d'y revenir une autre année, quand nos finances seront en meilleur état, car je crois que cela nous aiderait beaucoup à faire face à la situation. Je ne puis, il va sans dire, engager le Gouvernement à ce programme. La question de l'entreposage frigorifique est d'importance vitale, non seulement dans la province de mon honorable ami, mais encore dans toutes les autres provinces, celle de la Colombie-Anglaise, en particulier.

On a parlé des conférences. J'ai parcouru 25 milles, la nuit tombée, pour me rendre en voiture d'Abernothy à Indian Head, où l'on donnait une conférence agricole, et tout